

■ Direction du Développement du Numérique

## COMMISSION PERMANENTE DU NUMERIQUE

### • Renseignements

**Rédacteur** : Paola Pieroni

**Réunion du** : 23 juin 2017

**Objet** : Commission permanente du numérique

### • Personnes concernées

Participants	Excusés
Stéphane AMIARD	Kenny BALLUS
Marion AMAND	Etienne BERAUD
Pierre SAULUE	Catherine BERNARD
Paola PIERONI	Marc BOUFFORT
Sonia BERNARDET	Lydie BOUVIER
Laurent BORDET	Franck COADOU
Daniel BOURRION	Paul CALES
Delphine BOISDRON	Christophe DANIEL
Nathalie CLOT	Sylvie DELAVIE
Nathalie DEBSKI	Philippe VIOLIER
Christine SECHE	Frédéric SAUBION
Dominique DUQUENNE	Patrick SAULNIER
Cyril FLEURANT	
Frédéric HERSANT	
Jean-Rémi MORANCAIS	
Safia KIKER	
Philippe LERICHE	
Anne REY	
Nicolas DELANOUE	
Laurent GARCIA	
Fabrice GUERIN	
Nicolas LEROLLE	
Sylvie DURAND	
Michel VERON	

## ▪ **Approbation du relevé de conclusions**

Le relevé de conclusions de la séance du 31 mars 2017 est validé avec une abstention.

## ▪ **Demandes de subventions aux collectivités territoriales 2017-2020**

Pour rappel, cette année les demandes de subventions à la Région deviennent pluriannuelles et les axes des thématiques des demandes ont été modifiés :

- 1 : améliorer la réussite des jeunes dans leurs études ;
- 2 : contribuer à l'insertion professionnelle des étudiants ;
- 3 : contribuer au rayonnement international des formations.

La Région subventionne à hauteur de 1 250 000€ pour trois ans, ce qui revient à 415 000€ environ par an. Chaque composante doit donc se limiter à environ 46 000€ de demandes de subventions par an. Il sera néanmoins possible d'équilibrer les demandes sur les trois années et entre les composantes si certaines ont besoin de plus ou de moins à certains moments.

Une réunion à la Région est prévue le 7 juillet.

Les crédits des demandes 2017-2018 seront alloués lorsque nous aurons reçu un courrier de la Région le notifiant.

Information post CPN (réunion du 7 juillet) : La région Pays de la Loire ne devrait délivrer le courrier d'engagement financier que fin septembre 2017. La région a également fait des demandes de précisions sur les types précis d'équipements scientifiques destinés à la pédagogie : microscope, simulation en santé, ...

## ▪ **Points informatifs :**

### ◦ **Podcast :**

Le matériel de podcast de l'université est vieillissant et hétérogène. Les anciennes solutions matérielles sont vétustes et ne sont plus sous contrat de maintenance. Nous profitons de subventions des CT obtenues par les UFR Santé, LLSH et DEG dont le but est d'équiper ces trois UFR de solutions de captation des cours via un marché public commun. Le CCTP du marché public a été rédigé par l'ensemble des acteurs concernés par cette problématique (audiovisualistes, service juridique, ingénieurs pédagogiques, informaticiens, archiviste, RSSI, CIL,...). Les autres composantes souhaitant renouveler ce type de matériel le feront via le bordereau de prix unitaires (BPU) prévu dans ce marché. Ainsi, le parc de captation sera homogène sur l'ensemble de l'université.

La solution retenue devrait être effective en mars 2018. Etant donné que cette dernière était attendue pour la rentrée 2017, des solutions d'attente ont été mises au point.

### ◦ **ICC :**

L'UBL porte ce projet d'infrastructures de communication collaborative. L'idée est de développer un système de visioconférences en Pays de Loire similaire à celui existant en Bretagne.

L'infrastructure technique, c'est-à-dire le portail de réservation et la conciergerie, fait appel à un marché public à procédure concurrentielle avec négociations. A ce jour, quatre sociétés y ont répondu. Cette dernière devrait être effective en avril 2018.

En ce qui concerne l'acquisition du matériel, nous ne savons pas si elle fera l'objet d'un marché interne à chaque établissement ou d'un marché global porté par l'UBL.

- **Open Data :**

Point reporté à la prochaine CPN.

- **Vérif Diploma :**

L'entreprise *Vérif Diploma* a sollicité l'UA afin de lui proposer ses prestations. Elles consistent à vérifier la conformité d'un diplôme via une plateforme Saas dont l'accès est payant pour les entreprises. Cette demande a été soumise au CIL (Correspondant Informatique et Libertés) de l'UA et au PRADA (Personne responsable de l'Accès aux Documents Administratifs). Ils ont tous deux émis un avis très réservé pour les raisons suivantes:

- La volumétrie de la demande ne vaut pas une dématérialisation ;
- l'UA doit répondre dans la journée via leur plateforme ;
- cette entreprise demande une forme d'exclusivité ce qui va à l'encontre de notre obligation de pratique concurrentielle.

En conclusion, la CPN ne souhaite pas y adhérer.

- **Projet PIX :**

Pix est un projet de certification de compétences numériques. Il **vient remplacer le C2I**. Les dernières validations de C2I se feront en décembre 2017. Pix a été développé dans le cadre d'une startup d'Etat. De grandes entreprises ont participé au développement d'un cadre pour l'élaboration et la compréhension des compétences numériques en Europe **DIGCOMP**. Ainsi, il existe au niveau national une plateforme unique avec un référentiel unique accessible de la 4<sup>ème</sup> à la formation continue tout au long de la vie, correspondant aux attentes réelles du marché du travail. Il est constitué de huit niveaux. A l'issue de tests adaptatifs, il est conseillé au candidat des formations adaptées. Ensuite, le candidat peut passer la certification sur la plateforme. De plus, les propositions de formations sont exportables dans Moodle. ([pix.beta.gouv.fr](http://pix.beta.gouv.fr)).

L'utilisation de la plateforme Pix débutera à l'UA en septembre 2017 pour les tests et les formations. Les 1ères certifications seront faites en janvier 2018. Ainsi, le **Ministère devient un organisme certificateur et l'UA ainsi que toutes les écoles, deviennent des organismes de passations et de formations**. L'UA demande au Ministère d'avoir les moyens d'exporter les données obtenues afin de pouvoir continuer une analyse statistique de la progression des candidats. L'UA est donc en situation d'obligation de formation. Cet aspect a fait l'objet d'un appel à projet visant à développer des ressources communes sous forme de capsules pédagogiques.

Par conséquent, il faudra penser la pérennité de la plateforme C2I et sûrement l'adapter à l'évolution du rôle des correspondants C2I ainsi que du public cible. La certification sera ouverte non seulement au cycle 1 d'étude mais également au cycle 2.

- **Photothèque :**

Ce projet est une demande de la Direction de la Communication pour une meilleure gestion des photos numériques. Elle souhaite un outil facilitant l'indexation, la gestion des droits d'accès, le partage et garantissant le respect du cadre juridique.

Un groupe de travail est en cours afin de déployer cet outil en 2018.

Son coût est estimé entre 25 000€ et 75 000€ pour 3 ans en fonction du type d'hébergement des données (local ou Saas) qui sera choisi.

- **Ecosystème web :**

L'écosystème web de l'UA est éclaté. Il existe un site internet, notre vitrine, un intranet et un ENT. L'information est difficile à trouver, parfois redondante, parfois obsolète. De plus, le tout n'est pas adapté aux outils mobiles. Un groupe de travail a donc été constitué (DirCom, DDN, ....) afin de mener une réflexion sur les adaptations à réaliser. Il est convenu de garder le CMS actuel (Ametys) et d'entamer trois évolutions : une adaptation graphique (nouveau thème), une adaptation structurelle (nouveau rubriquage) et une adaptation fonctionnelle (d'une part, séparation site vitrine et de l'offre de formation et d'autre part fusion intranet et ENT). Cette adaptation coûterait entre 20 000 et 30 000€. Elle doit être faite en concertation forte avec l'utilisateur dont l'expérience utilisateur doit être la meilleure possible. La contrainte sur ce projet est que le site de l'offre de formation doit être prêt pour la rentrée.

- **Licences Voltaire:**

Les 4800 licences acquises n'ont pas toutes été utilisées. Il n'est donc pas utile d'en augmenter le nombre pour le moment. Le SCDA serait intéressé par une acquisition pour la formation continue.

- **Matinfo 4 :**

Le marché AMUE Matinfo 3 dédié au matériel informatique prend fin le 30 juin 2017. Le marché Matinfo 4 débute au 1<sup>er</sup> juillet. Les différences entre ces deux marchés sont :

- Un nouveau lot (3) pour des stations de travail très performantes ;
- le prestataire du lot 2 (PC portable) est Dell ;
- une baisse générale des tarifs mis à part les produits Apple qui augmentent assez fortement.

La DDN propose d'adhérer aux lots 1, 2, 3 et 5. Par contre, elle souhaite attendre d'être certaine de la possibilité de poursuivre notre marché local pour le matériel réseau existant pour adhérer au lot 4.

Les membres de la CPN valident cette proposition.

Le marquage des matériels étant en option, la décision sera prise ultérieurement après une réflexion interne.

- **Point wifi HD :**

Point reporté à la prochaine CPN.

- **Proweb CE :**

L'UA souhaite développer sa politique sociale à travers une offre de type comité d'entreprise. La demande des personnels est forte en ce sens. Ce projet a été validé en comité de direction. Il s'agit de bénéficier d'un portail dématérialisé comprenant les offres et avantages proposés par l'UA ainsi que l'accès à une billetterie externalisée. Le budget de ce projet sur son volet numérique est évalué à 25 000€ par an.

- **Généralisation de l'outil de pilotage Tableau**

La DPE (Direction du Pilotage et de l'Évaluation) produit des outils de suivi, d'aide au pilotage et à la décision. Ces données sont fournies par différents canaux : papier, mail, Moodle mais ces outils sont peu adaptés et donc au final, les données sont peu utilisées.

Depuis 2016, la DPE a fait l'acquisition de licences pour l'outil « Tableau » afin de s'adapter à

l'évolution des pratiques. L'UA possède donc un portail sur lequel l'accès aux données et la communication est simplifié. Il a été décidé au CoDir du 24/06/17 et au conseil de gouvernance du 06/09/17 de généraliser son accès. Il existe 3 solutions pour ouvrir ce portail à l'ensemble des personnels de l'UA:

- Tableau Reader : accès privé, gratuit mais nécessitant une intervention sur les postes non administrateurs et l'anonymisation des données ;
- Tableau Public : gratuit, sans installation complémentaire mais accès ouvert hors UA ;
- Tableau on line : accès privé, sans installation complémentaire mais payant (négocié à 72 000\$/an).

Les besoins en outil de pilotage sont en hausse constante mais il s'agit encore d'un nouvel outil à prendre en main.

**La CPN conclue de mettre en place une phase de test en déployant une centaine de Tableau Reader sur des postes et de faire remonter les besoins en « licence administrateur » à la fin de cette période de test.**

### ▪ Dispositif de prêt long PC

Afin d'accompagner le passage des salles informatiques en BYOD (2 salles en 2017), l'UA va mettre en place une politique de prêt longue durée de matériel informatique au bénéfice des étudiants n'ayant pas les moyens d'acquérir leur propre matériel. Les critères sociaux seront évalués par le service social. Le matériel sera géré par le SAMI et distribué par le SCDA via Aleph. Un rendez-vous annuel sera mis en place avec l'étudiant afin de convenir d'un renouvellement ou non du dispositif. Les étudiants bénéficiant de cette aide devront signer une convention avec l'UA définissant les conditions d'utilisation du matériel qui sera gravé avec le logo UA.

En parallèle et pour compléter la solution, le SCDA va augmenter son parc d'ordinateur en « prêt court » et l'étendre par un « prêt court hors les murs » pour les autres étudiants.

Le SAMI va compléter le dispositif par une page web informant les étudiants sur les logiciels à installer sur les BYOD.

Le SAMI pourrait être aidé par des étudiants sous contrat pour assurer l'assistance nécessaire.

### ▪ Calendrier des futures CPN

Les prochaines séances de la CPN auront lieu les vendredis 29 septembre et 1 décembre 2017 de 9h30 à 12h30 en salle Emeraude de la Présidence.